

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau a été créée au 1^{er} janvier 2017 et compte plus de 68 000 habitants, répartis sur 26 communes. Elle est située au cœur du prestigieux massif forestier de Fontainebleau et dotée d'un patrimoine historique et environnemental réputé mondialement, le tout à 40 minutes de Paris.

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau recrute :

Un directeur du pôle cadre de vie / environnement (H/F)

Recrutement par voie statutaire ou contractuelle
Cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux

Sous l'autorité du directeur général des services, le directeur du pôle cadre de vie / environnement pilote et coordonne les actions du pôle notamment dans les domaines du patrimoine bâti, de l'eau et de l'assainissement, de l'environnement, des travaux d'aménagement ou encore des travaux de voirie. Compte-tenu de la récente création de l'agglomération et de la configuration restreinte des services du pôle cadre de vie / environnement, le directeur aura, en sus de ses missions de coordination, un rôle très opérationnel et sera amené à participer activement à la réalisation des différentes compétences du pôle.

À ce titre, le directeur du pôle cadre de vie et environnement aura pour missions :

I. MISSIONS

A. PILOTAGE DU POLE

- Participation à la définition des orientations stratégiques du pôle
- Pilotage de la stratégie de gestion du pôle
- Participation aux réunions de direction générale
- Management et contrôle de l'activité des services du pôle
- Veille stratégique et réglementaire

B. MISSIONS TRANSVERSES

- Animation et gestion de la commission accessibilité
- Gestion de la mise en œuvre et du fonctionnement du réseau de fibre optique en lien avec le syndicat Seine-et-Marne numérique
- Élaboration, coordination et suivi des programmes de travaux
- Coordination avec les prestataires techniques (assistant à maîtrise d'ouvrage, maître d'œuvre, bureau d'études...)
- Élaboration des pièces techniques et financières des marchés publics dans les domaines de compétence du pôle et analyse des offres
- Élaboration et suivi du budget du pôle
- Suivi des réseaux « DT DICT »

C. ENVIRONNEMENT

- Gestion du plan d'actions du PCAET
- Gestion du service d'enlèvement des ordures ménagères et déchets en lien avec le SMICTOM
- Gestion de la compétence GEMAPI en lien avec les syndicats de rivière

D. EAU ET ASSAINISSEMENT

- Coordination et évaluation des projets en lien avec le responsable du service eau et assainissement
- Supervision des avis donnés sur les documents d'urbanisme

E. PATRIMOINE BATI

- Montage, planification, coordination d'opérations de construction, réhabilitation des bâtiments, gestion de l'entretien et maintenance des bâtiments
- Coordination des services et partenaires impliqués dans l'entretien des bâtiments et la construction
- Supervision de projets et représentation du maître d'ouvrage

II. COMPÉTENCES

Savoir-faire

- Savoir programmer, coordonner et contrôler les travaux sur les équipements et infrastructures
- Savoir piloter des opérations
- Être en capacité de proposer des solutions techniques de modernisation ou d'optimisation des infrastructures

Savoir-être

- Adaptable et réactif
- Rigoureux et organisé
- Autonome dans l'organisation du travail
- Capacité d'analyse
- Excellent relationnel et aptitude à la négociation
- Capacité à rendre compte
- Sens aigüe du service public et du devoir de réserve
- Sens du management et de l'initiative
- Respect des obligations de discrétion et de confidentialité
- Disponibilité

III. CONNAISSANCES

- Expérience exigée d'au moins 5 ans dans un poste équivalent
- Maîtrise de la réglementation relative aux différentes compétences du pôle
- Maîtrise des instances, processus et circuits décisionnels d'une collectivité territoriale
- Maîtrise des modes d'animation
- Maîtrise des procédures de commande publique
- Maîtrise des règles budgétaires et comptables d'une collectivité territoriale

III. PROFIL

- Diplôme de l'enseignement supérieur (école d'ingénieur, master II ou équivalent)
- Cadre d'emploi : ingénieur territorial

IV. CONDITIONS D'EXERCICE

- Travaille en bureau
- Horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations de service
- Permis de conduire B obligatoire

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + CNAS

Candidature avant le 26/02/2020

Prise de poste souhaitée : au plus tôt

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser par mail (rh2@pays-fontainebleau.fr) à l'attention de Monsieur le Président de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau - 44 rue du Château - 77300 Fontainebleau.